

Rencontres Nationales des Conseils de Développement Grenoble, 15 et 16 janvier 2004

Intervention de Michel ISSINDOU

Vice Président de la Métro délégué à
l'intercommunalité, au projet d'agglomération et aux
relations avec les communes

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à Grenoble et son agglomération au nom de tous les élus de la Métro et plus particulièrement de son Président Didier Migaud qui me charge de l'excuser auprès de vous de son absence ce matin. Il sera là ce soir et demain matin avec nous. Il avait programmé sa présence dès l'ouverture mais un jeudi matin ce n'est jamais chose facile pour lui. Il tenait à être là, tant il croit aux Conseils de Développement et à leur action auprès des élus de vos agglomérations et il vous le dira lui-même demain. Malheureusement l'ordre du jour de la commission des finances de l'Assemblée Nationale l'a contraint à rester ce matin à Paris.

J'ai beaucoup de plaisir à introduire vos débats de ces 4^{ème} rencontres, notamment parce que , à la Métro, je suis en charge de l'intercommunalité et du projet d'agglomération et qu'à ce titre je travaille

régulièrement avec le conseil de développement de l'agglomération grenobloise, présidé par Gérard Dulac.

Créé par délibération du 22 septembre 2000, il a pris corps en novembre 2001 après une période de travail avec les habitants dans le cadre d'une procédure originale dite du groupe des 300 habitants composé par tirage aléatoire statistiquement représentatif au 1/1000^{ème} de l'ensemble de la population de plus de 15 ans à qui on a demandé de participer à un travail de créativité pour produire des visions d'habitants de l'agglomération idéale en 2020. De ce groupe et parmi les volontaires ont été tirés au sort 4 hommes et 4 femmes pour participer aux travaux du conseil de développement (collège habitant). Je crois que cela est unique en France, Grenoble comme chacun sait est terre d'innovation et d'expérimentation !

Après un travail sérieux d'organisation interne (règlement intérieur fixant les modalités et règles de travail entre eux) et une audition des VP de la Métro pour appréhender en direct les compétences de la Métro et de la politique mise en oeuvre, le C2D a fait un travail considérable autour du projet de l'agglomération, tant sur le fond que sur la forme et dans la qualité de travail itératif avec la Métro. Il a pris dans cette période toute sa place dans le nouveau contexte territorial de l'intercommunalité au même titre que les communes : des rencontres, des propositions, des

plate-formes, un débat collectif dans le cadre d'une consultation au cours d'une réunion publique le 28 octobre 2002 suivi de la mise en forme d'un avant projet d'agglomération. Cet avant projet s'est ensuite confronté aux avis des communes et du C2D , tous informés et rencontrés sur place par l'équipe de la Métro et les élus en charge de ce dossier pour aboutir à la formulation du projet.

Nous ne souhaitons pas que ce document, fil rouge de notre action à court et moyen terme, reste inerte. Il doit s'enrichir de la vie quotidienne et nous souhaitons le faire partager avec les territoires voisins de notre agglomération. Il est la base de la contractualisation avec l'Etat, La Région et le Département et du plan d'actions que nous souhaitons mettre en œuvre.

Cette construction du projet d'agglomération a représenté un travail très soutenu pour la collectivité. Il convient maintenant d'en assurer son application. Nous voudrions que ce projet reste vivant et qu'il y ait en permanence une interrogation « du projet à l'action, de l'action au projet ». Le C2D, qui lui n'aura pas la charge de l'action, pourra mieux que nous remettre en chantier ce travail, et nous rappeler nos engagements. Nous comptons sur lui pour mettre en place une véritable démarche évaluative.

Pour cela, il est nécessaire d'établir des liens réguliers entre la collectivité et les conseils de développement, A Grenoble et une fois de plus je crois que nous sommes les premiers et pour le moment les seuls à avoir créé la conférence de développement (bureau de la Métro et délégation du C2D). Elle doit faire le lien entre les membres du conseil de développement et les élus de la Métro, lieu d'évaluation et de propositions nouvelles mais aussi passage obligé avant la prise de décision dans les dossiers majeurs de l'intercommunalité.

Pour que cela fonctionne il faut veiller à mener la réflexion dans le cadre qui est le sien. L'ambition d'un C2D est d'aboutir à qualifier sa réflexion afin que sa pertinence s'impose dans la prise de décision du conseil communautaire, force de réflexion et non pas force d'action à la place de l'élu, il a le moyen d'avoir une réflexion « à froid » , sereine et dépolitisée qui ajoute du sens au débat démocratique et de véritables avancées pour l'action publique.

On se cherche aujourd'hui sur la participation citoyenne spontanée, on en découvre bien souvent les limites , soit par manque d'intérêt des sujets abordés soit par excès de passion sur des sujets brûlants. Le C2D c'est différent, il est constitué de personnes volontaires ou intéressées au débat public,

représentant des associations ou des fédérations professionnelles organisées.

Je me fais l'écho des élus sur la satisfaction que nous trouvons auprès de cette présence à nos côtés d'une assemblée responsable qui est pour nous une vraie source d'intelligence collective.

Elle participe ainsi à l'invention d'une autre culture, celle du dialogue, celle qui propose d'assumer la diversité et produire la solidarité aux côtés des politiques qui ont en plus la mission de décider et de gérer.

La « conférence citoyenne » rend visible et discutable ce qui est parfois caché et soustrait au débat public . Sa présence active, en épongeant ainsi les incertitudes qu'elle place au cœur du débat, enrichit la démocratie représentative traditionnelle.

Cette réflexion formalisée et suivie que vous apportez doit être non seulement explicative des politiques proposées par les élus mais aussi interrogative pour eux. Nous vous voulons aussi impertinents que solidaires, pour que de nos travaux respectifs résulte une politique plus efficace pour les habitants de nos agglomérations.

Il est bien sûr trop tôt pour tirer des bilans, même s'il me semble que nous sommes sur la bonne voie.

Je crois que notre collaboration sera perenne et fructueuse à une double condition :

- que, nous, élus bénéficions d'une production de qualité de la part de C2D,
- qu'en retour le C2D ait le sentiment, ou mieux la conviction, que ses avis soient pris en compte dans la décision.

Si nous parvenons à ce degré de confiance réciproque, c'est la démocratie participative qui gagnera et redonnera dans le même temps à la démocratie représentative toute sa légitimité.

Le législateur dans sa grande sagesse a laissé le soin à chaque collectivité d'inventer son conseil de développement selon son histoire. Il apparaît toutefois qu'un socle commun se dégage pour permettre une plus grande efficacité de votre action, ce sera le thème de ces rencontres et notamment de la table ronde qui va se dérouler maintenant. C'est également l'objet du manifeste qui est travaillé entre vous durant ces deux jours et que vous allez remettre à Marc Censi demain en présence de Didier Migaud. Il est important de ne pas perdre pied dans le dispositif institutionnel, les lois Voynet et Chevènement avaient mis l'intercommunalité au cœur des collectivités, la loi de décentralisation mise en œuvre par le gouvernement aujourd'hui réduit à nouveau l'intercommunalité à un simple niveau d'aimable collaboration intercommunale. Mais je pense que la force territoriale est plus importante que la volonté nationale, et que l'intercommunalité

continuera son chemin pour s'imposer inéluctablement le jour venu . Votre présence active y contribuera sans doute.